

Une anthropologie de la citoyenneté basque Pour une étude des processus de subjectivation et de construction des collectifs en Euskal Herria

Thomas Pierre-Hiraboure Mathey-Cardonnel

Anthropologue - Laboratoire d'Anthropologie des Institutions et Organisations Sociales/Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (EHESS Paris - UMR 8177 - CNRS).

Laburpena

Nola ulertzen da *hiritartasun* kontzeptua gaur egungo gizarteetan? Hau da artikulu honetan landuko dugun galdera. Izan ere, globalizazioaren testuinguruan, galdera hau gero eta garrantzitsuagoa da. Globalizazioak nortasun pertzepzioak aldatzen ditu, eta, ondorioz, hiritartasun esperientzia eta subjektibazio politiko prozesu berriak zabaltzen ditu munduan zehar. Kontestu honetan, hiritartasunak (ikerketa-objektu gisa) garrantzi nabarmena hartzen du. Hiritartasuna ikertzeak esan nahi du kulturaren eta politikaren arteko lotura berrirakurtzea, baita Estatuaren eta Nazio kontzeptuaren ezaugarrien kritika bat egiten saiatzea ere. Era berean, eremu pribatuaren eta publikoaren arteko tentsioa berrirakurri beharra dago. Artikulu honetan, egoera beste modu batean lantzeko proposamena egiten dut, bai mugaz gaindiko euskararen eremuetan, bai euskal diaspora mailan. Izan ere, adibide guzti hauen azaltzeak aukera ematen digu, alde batetik, frantses eta espainiar estatu-nazioen ezaugarriak ikertzeko, eta, beste alde batetik, Europan eta mundu mailan gertatzen diren fenomeno berriak ikertzeko.

Gako-hitzak: Antropologia, Euskal hiritartasuna, Etnia kontzeptua, Nazio-estatura, Europako estaturik gabeko gizarteak

*Jasotze data: 2019ko martxoaren 5ean
Onartze data: 2019ko martxoaren 30ean*

Abstract

This report forms part of the current movement of thoughts on use and design processes of citizenship. The topic of citizenship has proven to be key in today's context of globalization which is creating unprecedented changes of scales implying a pluralisation of political individual rights processes and of citizen initiatives through the world. Furthermore citizenship as a research matter/focus, allows me to further explore links between culture and politics. And more specifically allowing a critical perspective on the State and the nation with the purpose of dissociating cultural affiliation from civic membership. I'll do so using empirical investigations done in multi-locations cross-border Basque Country before expending to the global Basque community. Indeed reflecting upon the current citizenship processes within regional and outlying Basque disparities allows - in a same move and in a comparative approach - to question the French and Spanish centres of power as well as the European and global scales.

Keywords: Anthropologie, Citoyenneté basque, Concept d'ethnie, Etat-nation, Sociétés sans Etat

INTRODUCTION

Cet article s'inscrit dans le contexte actuel des réflexions autour des usages et modes de construction de la citoyenneté. La question de la citoyenneté s'avère aujourd'hui centrale dans le contexte de la globalisation, laquelle suscite des changements d'échelles inédits impliquant une pluralisation des processus de subjectivation politique et des expériences citoyennes dans le monde. Aussi, la citoyenneté, comme objet/axe de recherche, me permet de réinterroger les liens entre culture et politique et, tout particulièrement, de poser un regard critique sur l'État et la nation dans l'objectif de traiter de la difficulté de dissocier l'appartenance culturelle et l'appartenance civique. Je le ferai à partir de recherches empiriques multi-sites en Pays basque transfrontalier avant de me consacrer à l'échelle de la communauté globale basque. En effet, interroger les processus politiques, culturels et sociaux en cours au sein des marges régionales et périphériques basques permet, dans un même mouvement et dans une perspective comparatiste, de questionner les centres de pouvoir français, espagnol ainsi que les échelles européenne et globale.

1. LA CITOYENNETE COMME OBJET/AXE DE RECHERCHE

En sciences politiques, sciences juridiques et en sociologie, de nombreux travaux ont été menés sur la citoyenneté. Ces approches classiques la considèrent alors généralement comme un statut social (*membership*) codifié juridiquement et conférant un ensemble de droits et de devoirs aux individus à qui il est reconnu. Ce statut implique par ailleurs que les individus prennent part aux affaires de la Cité (par le vote) dans le cadre de l'entité politique dont ils sont membres qui correspond le plus souvent à l'État-Nation (Déloye, 2000). Nous nous trouvons ici devant une définition normative et, en cela, partielle de la notion. Du point de vue anthropologique, celle-ci n'est pas satisfaisante. En effet, les approches anthropologiques défendent l'idée selon laquelle la citoyenneté ne relève pas exclusivement de la relation formelle entre un individu et l'État. Commençons par rappeler avec Leca que la notion soulève trois ordres de problèmes : celui des fondements de l'obligation politique ; celui des conditions d'accès au statut de citoyen ; et celui de la nature et de la portée des droits. Leca ajoute que ces conceptions sont socialement et politiquement fabriquées. Il en déduit, et là réside la pertinence de sa démonstration, le caractère arbitraire (au sens de contextuel) de la notion de citoyenneté. Celle-ci n'existe pas en soi ; elle dépend de variations historiques et géopolitiques ; elle est une construction culturelle. Elle ne peut donc être saisie et analysée qu'en contexte, dans les localisations historiques, sociales et spatiales dans lesquelles elle est effectivement mise en œuvre (Leca, 1991). Et, c'est bien cette dimension contextuelle et subjective qui en fait, en tout premier lieu, un objet de recherche ouvert à l'enquête empirique (Neveu, 2004).

Aussi, du point de vue anthropologique, il est nécessaire d'opérer une critique de la citoyenneté considérée comme exclusivement normative (un statut défini par l'État) avant de construire, dans un second temps, le postulat selon lequel il est nécessaire de l'interroger à partir de l'étude de divers processus localisés, empiriquement observables (Smith, 1999).

En France, l'intérêt des anthropologues pour la citoyenneté est relativement récente (Neveu, 2009)¹. Les anthropologues se sont longtemps méfiés de cette notion occidentale, abstraite et théorique considérée comme structurellement inapte à rendre compte de la diversité des formes indigènes du politique dans le monde (Bénéï, 2005).

Cette méfiance s'est aujourd'hui atténuée et de nombreux chercheurs questionnent la notion dans une multitude de *situations*. Il s'agit alors de la saisir empiriquement comme ensemble de processus politiques, culturels et sociaux, comme « fabrique » (Bénéï, 2005) au sein de laquelle s'entremêlent dimensions statutaires et relationnelles, enjeux d'appartenance et d'engagement. En dépassant la seule perspective institutionnelle, l'approche anthropologique permet ainsi de saisir les processus par lesquels les citoyennetés sont constituées et débattues. Aussi, la citoyenneté est un objet/concept particulièrement adapté pour interroger les enjeux de différence et d'identité, les processus d'inclusion et d'exclusion, ou encore les tensions et les articulations entre universel et particulier, entre sphère privée et sphère publique.

Questionner cet objet revient à interroger les processus historiques et politiques par lesquels les contours de la citoyenneté sont négociés et/ou redéfinis en fonction des conflits entre l'État et les mouvements sociaux. Il est alors question d'explorer les ressources auxquelles font appel les acteurs sociaux dans leur contestation des cadres qui délimitent l'accès aux droits qu'implique le statut de citoyen (Rancière, 2000). En effet, pour de nombreux groupes, l'enjeu des débats et mobilisations autour de la citoyenneté est de parvenir à maintenir leur culture, leurs valeurs et modes de vie par l'accès aux droits civiques.

Aussi, s'intéresser à la citoyenneté revient à réexaminer les liens complexes entre État, nation, groupes et individus dans la perspective de saisir comment est produit le consentement à l'autorité des institutions publiques au regard des multiples contestations, résistances, réappropriations et luttes dont elle fait l'objet (Gagné, Neveu, 2009).

Il est alors nécessaire de porter un regard critique sur l'État, principal cadre institutionnel au sein duquel les droits du citoyen sont mis en place (Abélès, 2014 ; Ferguson et Gupta, 2002 ; Geertz, 2004). Il s'agit d'ausculter la dimension « verticale » de la

1 Ceci étant, depuis les années 1990, la citoyenneté fait l'objet de nombreux travaux, notamment de langue anglaise (Voir bibliographie).

citoyenneté (celle qui relève de la relation entre l'État et l'individu) tout en interrogeant sa dimension «horizontale» (les relations entre citoyens) qui revêt au quotidien une dimension toute aussi importante (Kabeer, 2005).

C'est donc tout particulièrement par cette dimension «horizontale» qu'il est possible d'explorer des champs de subjectivation politique. Par l'étude de mobilisations et d'engagements en Pays basque transfrontalier, je m'intéresserai aux manières dont les processus de citoyenneté se constituent dans les relations entre individus et au sein de groupes. Parallèlement, je m'attacherai également à la question des interactions entre individus et institutions dans des *situations* que les approches traditionnelles, focalisées sur l'État, n'abordent pas. Il s'agit de rendre compte de la multiplicité des *situations* dans lesquelles les individus se constituent en sujets politiques dans l'objectif de cerner ce qui fait subjectivation politique. Je m'appliquerai notamment à comprendre comment les mouvements sociaux eux-mêmes proposent différents types d'articulation entre appartenances à des collectivités locales et inscription dans un ensemble global (Smith, 1999) contestant ainsi la légitimité des critères de l'appartenance nationale véhiculés ou promus par l'État (Herzfeld, 1997). Au final, comme l'indique Abélès, il est ici question de prendre en compte le fait que « (...) l'étatique est toujours dans et hors de lui-même, et [d'] assigner pour tâche à l'anthropologie de travailler dans cet entre-deux, et ce quel que soit le terrain empirique de la recherche. La gouvernementalité ne se divise pas, elle travaille de l'intérieur le micro-politique ; et inversement le moléculaire, le segmentaire sont présent au cœur des appareils » (Abélès, 2014 : 74).

2. L'EQUATION NATIONALITE/CITOYENNETE COMME DILEMME

Opérer une critique de la notion d'État permet de questionner les liens et les tensions entre identifications et citoyenneté. Il existe de nombreux travaux sur la question de l'« imaginaire national », tant à propos des sociétés de l'est de l'Europe (Gossiaux, 2002) que des États issus de la décolonisation (Amselle, 2008) ; ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne les sociétés d'Europe occidentale (Neveu, 2009). Pourtant, la question du rapport à la nation est particulièrement centrale dans la mesure où les représentations de la citoyenneté en dépendent quelles que soient les traditions politiques distinctes des États-nation. La question de la citoyenneté est nécessairement concernée par l'articulation problématique entre l'appartenance à la communauté politique et l'identité nationale (Bénéï, 2005).

Dans le contexte français, nationalité et citoyenneté sont étroitement imbriquées, au point d'en être souvent confondues, tant d'un point de vue légal que dans les représentations (Pierre, 2010). Pourtant, la nationalité peut être entendue de deux manières :

d'une part, la nationalité entendue au sens de citoyenneté, c'est-à-dire l'adhésion à une nation, en tant que citoyen, qui donne les droits et les devoirs du citoyen (Long, 1988) et, d'autre part, la nationalité entendue comme appartenance à un groupe culturel. C'est pourquoi Anderson propose le terme de « nationité » dans la mesure où la nationalité peut être à la fois nationalité (nationality) au sens de l'allégeance à un État et nationité (nationness) c'est-à-dire sentiment d'appartenance, individuel et/ou collectif, à une collectivité partageant une histoire et une culture commune (Anderson, 1983). Lui aussi conscient de la confusion entre nationalité et nationité, Lochak (1988) propose de remplacer le terme de « nationalité » par celui d'« étaticité », terme qui permettrait de souligner la dimension juridique, et non culturalo-linguistique, du rapport du citoyen à l'État. Est ici pointé le cœur de ma problématique : la difficulté, au sein de l'État-nation, de dissocier l'appartenance culturelle et l'appartenance civique. Aussi, au regard des effets toujours plus prégnants de la globalisation, apparaît aujourd'hui la nécessité croissante de questionner les processus de subjectivation relatifs à la citoyenneté.

Le champ des *cultural citizenship* constitue alors un cadre particulièrement adapté à mes préoccupations dans la mesure où il propose de s'intéresser aux multiples espaces de « fabrication » de la citoyenneté en prenant en compte la complexité de ses dimensions, tant verticales qu'horizontales. Il s'agit donc d'interroger tant les conceptions légales que vernaculaires de la citoyenneté sans les opposer les unes aux autres ; cette posture permettant de penser l'ensemble de ces différentes dimensions et de voir par quels procédés la constitution des unes dépend de celle des autres (Abélès, 2008). Dans ce cadre, il me sera possible de saisir les contours empiriques des mouvements sociaux réclamant des droits à la reconnaissance et/ou à la différence dans l'égalité, aspirations qui s'inscrivent dans la contestation des composants classiques de la citoyenneté (Smouts, 2007)².

La société française fournit un exemple éclairant de la manière dont une définition strictement statutaire, individualiste et centralisé de l'appartenance citoyenne structure les représentations quant à la dite « intégration » des individus au cadre national : le citoyen est considéré comme devant être d'abord et avant tout un individu, capable de s'extraire de ses affiliations particulières pour s'exprimer dans la sphère publique. Dans le cadre de cette citoyenneté nationale formelle, toute appartenance à d'autres collectivités

2 Soucieux de pouvoir nommer ces aspirations sous une formulation commune, Rosaldo utilise l'expression « citoyenneté culturelle » pour définir les « aspirations des personnes occupant une position sociale minorée quant à leur perception dans la société. Et, elle se caractérise, elle se manifeste par des actions qui consistent à utiliser l'expression culturelle pour revendiquer aussi bien la reconnaissance que l'accès aux droits » (Rosaldo, 1997 : 36-38). Cet auteur associe la « citoyenneté culturelle » à l'autonomisation et à la responsabilisation des personnes ; à une reconfiguration des rapports de forces sociaux à partir du « bas » vers le « haut ».

(qualifiées de culturelles) est perçue comme une dérive communautariste voire ethnociste contraire à la définition considérée comme purement politique de la citoyenneté (Balibar, 2001).

Dans ses travaux, Neveu pointe un phénomène important : la prégnance de l'idéologie « républicaniste » dans le champ académique français qui explique en partie, selon elle, la rareté des travaux anthropologiques portant sur la citoyenneté³. Elle explique alors qu'en France métropolitaine, ce type de travaux est essentiellement développé dans des espaces d'outre-mer : « Il conviendrait d'ailleurs de s'interroger sur les raisons qui font que le caractère postcolonial de la société française dans ces espaces donne lieu à des réflexions sur les régimes de citoyenneté dont la « métropole » ne fait pas l'objet » (Neveu, 2009).

Dans une tentative de clarification de cette question, Neveu a alors recours à Fassin (2006) selon lequel ce phénomène s'explique par la « position épistémologique prédominante » au sein de la discipline qui la définit principalement comme l'étude des sociétés distantes. À cet argument, Bazin ajoute lui aussi l'influence d'« un biais idéologique » en faveur de l'universalisme, de la laïcité et du « modèle républicain d'intégration » qui rend difficile pour les anthropologues français la reconnaissance de l'existence de discrimination et autres pratiques excluantes au sein de leur propre société » (Bazin et al., 2006 : 16). Enfin, Neveu en déduit une nécessité scientifique à laquelle je propose d'apporter ma contribution : « De manière paradoxale de prime abord, la prégnance au sein de la société et du champ académique en France des discours et des analyses réaffirmant de manière souvent incantatoire le caractère universaliste, égalitaire et individuel de la citoyenneté, affiché comme fondement du modèle français, est précisément ce qui devrait faire l'objet de toutes les attentions des anthropologues au lieu de les en détourner. C'est en effet à partir de l'analyse des multiples ratés⁴ de ce modèle qu'un certain nombre de processus peuvent être analysés » (Neveu, 2009).

3 En langue française, la majorité des travaux portant sur la citoyenneté sont essentiellement issus du champ académique québécois. Voir Bariteau (2000), Campeau (2008), Elbaz (2001), Elbaz et Helly (2000), Helly et van Schendel (2000, 2001), Schwimmer (2001), Vibert (2000, 2007a, 2007b).

4 En note de bas de page, Catherine Neveu ajoute : « La limite de ce terme étant de sous-entendre qu'il ne s'agirait là que de dysfonctionnements rectifiables d'un « modèle » dont il n'y aurait pas lieu, par ailleurs, de remettre en discussion les formes et les fondements, ce qui reste à débattre ».

3. L'EXPERIENCE DES MARGES BASQUES : LA CITOYENNETE CONTRE LA MARGINALISATION

Dans ce contexte, je propose d'analyser une des manifestations de ces « ratés » du modèle républicain français, le cas basque, en élargissant la perspective vers ses occurrences voisines en Espagne. Il s'agit donc de traiter d'une forme de marge : le Pays basque dans son ensemble en tant qu'expression d'un problème « régional », périphérique et binationnel. Cette entrée par le cas basque transfrontalier va me permettre de questionner les limites des citoyennetés statutaires française et espagnole ainsi que leurs implications historiques dans la construction du monde basque comme minorité. En effet, du point de vue méthodologique, étudier les marges permet d'interroger, en profondeur, les centres (Das et Poole 2004). L'approche par les marges (de multiples situations en Pays basque) permet d'une part, de s'intéresser aux problèmes du monde basque lui-même et, d'autre part, de constater les multiples formes d'enchevêtrements avec les problèmes des centres (l'échelle des États-nation et celle de l'Union européenne). Elle permet enfin de voir comment les configurations statutaires de la citoyenneté sont redéfinies ou non par les autorités publiques en réponse aux processus de mobilisation et d'engagement des mouvements sociaux issus des marges.

Ma recherche a vocation à combler un vide : l'absence de traitement scientifique, sous l'angle d'une anthropologie de la citoyenneté, des groupes minoritaires territorialisés d'Europe occidentale. En effet, nous l'avons vu plus haut, au sein du champ académique en France, la question des marges n'est généralement posée que dans les cas des « contrées lointaines exotiques » chères à l'anthropologie classique ou dans celui des populations migrantes du sud vers le nord ou « issues de l'immigration », objets aujourd'hui privilégiés des *Postcolonial studies*. De même, le développement actuel des études portant sur la catégorie des autochtones dans le monde n'a pas jusqu'ici concerné de minorités territorialisées d'Europe occidentale (Bellier, 2013).

Dans ce contexte, je propose de traiter d'une forme de marge ; non plus celle des « non-nationaux » (Neveu, 2009) caractérisée par l'accès limité aux droits que confère la citoyenneté statutaire mais celle concernant, au sein du groupe des « nationaux » lui-même, des mouvements revendiquant l'accès à une forme de citoyenneté plus aboutie. Il s'agit de voir ce que les acteurs sociaux eux-mêmes considèrent comme le droit d'être citoyen à part entière. Que signifie se considérer de nationalité ou de nationité basque lorsque l'on est de citoyenneté française ou espagnole ? Quelles sphères de la population se sentent concernées par la question ? Dans quelles situations, à partir de quel type de mobilisation et en référence à quel récit ? Ainsi, je propose de voir, ce qui correspond au postulat central de ce programme de recherche, en quoi la citoyenneté, en plus d'être un statut juridique, relève également de pratiques ayant pour vocation de la contester, de la reformuler et de la redéfinir. Comment les individus participent-ils aux processus revendi-

catifs en s'investissant dans des associations, des coopératives, des mouvements sociaux, des partis politiques, des ONG ? Comment, par leurs pratiques militantes, deviennent-ils des sujets politiques ayant pour objectif de changer les conditions de citoyenneté dans lesquelles ils évoluent ?

J'ai jusqu'ici traité du Pays basque de France. Dans ma thèse, j'ai entamé, sans le formuler aussi clairement que je ne le propose aujourd'hui, une réflexion sur la citoyenneté. Dans ce travail consacré aux revendications institutionnelles, j'ai étudié les formes de militantisme relatives à la reconnaissance, comme territoire, espace culturel et linguistique, du Pays basque nord (Pierre, 2010). C'est cette quête de reconnaissance politique qui m'intéressait alors, et qui continue à le faire ; une quête conçue comme un processus d'accès à la plénitude des droits civiques.

J'ai montré comment, pour comprendre les différentes postures à partir desquelles les acteurs revendiquent ou s'opposent à la reconnaissance politique de l'expression basque en France, il fallait notamment s'en remettre à l'histoire du récit identitaire local. Partant de ce constat, je me suis alors tout particulièrement intéressé aux procédés par lesquels la notion d'ethnie basque était investie, déjouée ou réfutée. J'ai vu que, paradoxalement, les opposants instrumentalisaient cette notion pour faire des aspirations basquissantes des revendications nécessairement ethnicistes quand, dans le même temps, le militantisme basque, lui aussi historiquement sensible à l'idée d'ethnie, tentait aujourd'hui de s'en détacher, par conviction et/ou par stratégie.

Une fois ces données explicitées, j'ai également mis à jour un phénomène très peu étudié dans ce champ de recherche : l'adhésion à l'idée de reconnaissance institutionnelle du fait basque dépend pour beaucoup de la relation individuelle à la culture basque elle-même. Les individus qui considèrent la culture basque comme mouvante et non comme strictement régionale, résiduelle et ethnique s'avèrent bien plus fréquemment favorables à sa reconnaissance politique que ceux qui ne la comprennent que sous son acception folklorique et statique. Dans le prolongement de cette découverte, j'ai également relevé un point important : l'absence de corrélation systématique entre la nature de l'adhésion politique des acteurs sociaux et certaines de leurs conditions identitaires héritées telles la langue maternelle, la filiation et le lieu de naissance, caractéristiques pouvant être considérées comme des traits ethniques. Aussi, j'ai rendu compte du fait que l'accusation d'ethnicisme, de communautarisme et de xénophobie régulièrement adressée aux formations nationalistes basques relevait plus du fantasme que de la réalité puisque les caractéristiques des acteurs qui y prennent part sont hétérogènes. La composition de ces mouvements n'est en effet pas le reflet de la supposée ethnie qu'ils sont censés représenter. En Pays basque français, les individus qui se revendiquent du militantisme basque peuvent être de filiation basque ou non, nés en Pays basque ou non, bascophones ou non, ... Je propose maintenant de compléter ces données et de les confronter aux mé-

canismes en cours en Pays basques d'Espagne. Les conclusions auxquelles j'ai abouti se vérifient-elles aux différentes échelles basque-espagnoles ? Et, si oui, sous quelles formes ? Quel type d'évolution connaissent-elles côté français ? Ces questions s'avèrent en effet d'une importance cruciale pour qui souhaite comprendre la nature des processus de citoyenneté en cours sur l'ensemble du Pays basque, processus à partir desquels semblent se constituer des formes inédites de collectifs.

En France comme en Espagne, les acteurs sociaux des mouvements basques critiquent le modèle d'État-nation centralisé ; et ce bien que le degré de centralisation soit particulièrement dissemblable selon les ensembles administratifs concernés⁵. De fait, ils sont sensibles aux limites d'une conception de la citoyenneté comme purement statutaire et conçue comme indissociable de la nationalité ; sensibles dans la mesure où ils se disent culturellement victimes de cette conception. Il s'agit donc aujourd'hui de traiter tant des effets des citoyennetés françaises et espagnoles que des processus de subjectivation se réclamant du local, de la « région », de l'« occurrence basque ». En effet, il y a en quelque sorte en Pays basque « impossibilité d'État ». Partant de ce constat, il s'agit de voir comment les acteurs sociaux tentent, dans une diversité de *situations*, de combler ce qu'ils considèrent comme une carence de droits.

Par l'analyse de politiques publiques, d'interactions informelles et de mobilisations dans l'espace public, il s'agit de saisir les dynamiques complexes par lesquelles les processus de citoyenneté et d'identifications s'alimentent mutuellement. En effet, en Pays basque, il y a un conflit entre les formes de citoyenneté, certains sont partisans du statu quo institutionnel c'est-à-dire favorables aux valeurs sur lesquelles se basent les citoyennetés française et espagnole actuelles ; ils défendent donc la pérennité de ces formes. D'autres, dans le cadre de mouvements sociaux très divers, sont favorables à la constitution de la citoyenneté basque ou au développement de formes de participations citoyennes localisées et autonomes. Il s'agira donc d'interroger les articulations, tensions et contradictions entre sentiments d'appartenance à la nationalité basque et sentiments d'appartenance aux nationalités française et espagnole.

Le Pays basque est un lieu d'expérimentation privilégié pour traiter de la citoyenneté comme problème d'anthropologie générale. D'une part, il constitue un véritable laboratoire dans la mesure où il est composé d'une multitude de contextes administratifs,

5 Le Pays basque est constitué de trois territoires aux caractéristiques institutionnelles très contrastées. En Espagne, trois provinces (le Guipúzcoa, la Biscaye et l'Alava) constituent la Communauté Autonome Basque (CAB). Côté espagnol toujours, la province de Navarre bénéficie également du statut de région autonome. Enfin, les trois provinces (le Labourd, la Basse-Navarre et la Soule) du Pays basque de France bénéficient du statut de communauté d'agglomération aux compétences limitées.

socioculturels et linguistiques ; une multiplicité liée à une histoire à la fois commune et distincte car partie intégrante de l'histoire de deux États-nation. En outre, le Pays basque n'est pas homogène du point de vue du rapport que les habitants entretiennent avec ce qu'ils considèrent comme relevant de la culture et de l'identité basque. Au sein même du groupe bascophone ou issu de milieux bascophones, une multitude de sous-tendances existent. Sans me lancer dans une typologie d'appropriations identitaires, il s'agira de voir ce qui fait sens pour les acteurs sociaux et de témoigner d'un certain nombre de figures qui cristallisent différents types de référents. Ce point de vue va me permettre de me distancier d'une perspective uniquement essentialiste pour envisager les processus de citoyenneté comme une forme relationnelle.

Enfin, l'intérêt d'une analyse comparative tient aux nombreuses différences dans la teneur et l'intensité des pratiques et revendications politiques, culturelles et linguistiques ainsi qu'à leurs liens avec des organisations institutionnelles très contrastées selon les territoires et, surtout, selon les *situations*. Cette posture comparatiste présente un second intérêt : au-delà de leurs particularités, les sociétés basques de France et d'Espagne ont pour point commun de partager un même socle culturel, la langue, mais aussi une même problématique identitaire, la difficulté de sortir d'une forme de représentation à laquelle renvoie le monde basque, à savoir celle d'un monde immuable, le monde d'une ethnie. Apparaît ici une question d'importance qui est au centre de mon projet de recherche et qui constitue une question majeure pour l'anthropologie du contemporain : celle de l'articulation et des tensions entre citoyenneté et mythe de l'immuabilité culturelle⁶, entre citoyenneté et mythe de l'essence comme autorité allégorique. Comment les individus, les mouvements sociaux et les institutions publiques gèrent-ils la prégnance sociale du mythe de l'essentialisme ? Comment les amalgames qu'il suscite sont-ils instrumentalisés, déjoués ou déconstruits ? Comment les acteurs tentent-ils de contourner les processus d'assignation ? Je m'intéresserai alors tout particulièrement à la question de l'ascription ou, autrement dit, de l'assignation de traits considérés comme ethniques⁷. En effet, il s'agira de voir comment les acteurs sociaux tentent ou non de dépasser ces mécanismes d'assignation. Par quels procédés et stratégies tentent-ils de rompre ou de réinterpréter

6 J'entends ici le concept de mythe dans le sens qu'en a donné Roland Barthes à savoir que le mythe est « un système de communication, c'est un message » (Barthes, 1957).

7 Le concept d'ascription a notamment été popularisé par Talcott Parsons, l'une des grandes figures de la sociologie américaine. Plus récemment, Jean-François Gossiaux est, lui aussi, revenu sur le concept : « Comme toute frontière, la frontière ethnique est définie à l'aide de bornes, de marqueurs. En l'occurrence, ceux-ci sont des traits culturels (ou physiques, la perception de ces derniers étant bien sûr culturelle) en fonction desquels (...) un individu sera attribué à tel ou tel groupe. Cette opération, dite *ascription*, est au principe du phénomène d'ethnicité » (Gossiaux, 2002 : 13).

les représentations de l'identité qui mènent à l'ascription ? Comment gèrent-ils la tension entre conditions identitaires héritées et nouvelles perceptions de soi et des autres liées à l'accentuation des mobilités spatiales individuelles et collectives internes et externes aux États-nations européens ? Quel rôle joue la référence à la citoyenneté dans cette tentative de désacralisation de l'ethnie et/ou de l'essence ? Mais il nous faudra également voir si l'abandon post-moderniste de la référence à l'ethnie n'est pas excessif et, surtout, contre-productif. En effet, la référence à l'Histoire, à la tradition et/ou aux traits classiques de l'identité basque est-elle nécessairement un frein à la constitution d'une citoyenneté basque inclusive ou en constitue-t-elle, au contraire, le moteur ?

4. CONCLUSION : LE PROTOCOLE D'ENQUETE

Il s'agira de mesurer à quel point le militantisme basque valorise une perception cumulative de l'appartenance au groupe. En effet, je questionnerai l'association entre les discours favorables à l'intégration par la langue et les discours s'appuyant sur la réification de la tradition par le biais de la figure de la diaspora perçue comme ayant conservé des pratiques et représentations traditionnelles.

J'ai donc aujourd'hui l'intention d'interroger les mécanismes qui contribuent à la production de collectifs et des valeurs dont ces derniers se revendiquent. Comment, en contexte de globalisation, les marges régionales basques produisent-elles du collectif en tenant compte des paradoxes et contradictions suscités par la mobilité accrue des populations entraînant une hétérogénéité inédite de leurs pratiques et représentations. Je m'intéresserai alors tout particulièrement à la question des changements d'échelles liés tant au contexte transfrontalier et à la diversité institutionnelle du Pays basque qu'au développement des supports d'information numériques qui bouleversent tout particulièrement les rapports avec la diaspora et contribuent au développement local d'une conscience globale.

Aussi, je propose de voir comment, dans diverses *circonstances*, les individus se mobilisent en faveur du monde basque ? Comment et en quoi ces engagements, ces mobilisations fédèrent-ils des collectifs ? Comment, dans ces processus de citoyenneté, les références au local et au global, à l'autochtonie et à la mobilité, s'entremêlent et se superposent-ils ? Quelle est la part de l'individuel et du collectif dans ces processus de subjectivation ?

Je m'appuierai sur une ethnographie multi-sites déjà entamée des deux côtés de la frontière. J'ajouterai à cela le cas de situations diasporiques au sein des communautés basques de Paris et Madrid avant de me consacrer aux processus en cours au sein des

Maisons basques en Amériques du sud⁸. C'est auprès de l'ensemble de ce public qu'il me sera possible de constituer un large corpus d'entretiens. Cette ethnographie multi-sites me permettra d'étudier les liens entre mouvements sociaux, institutions publiques et recompositions identitaires en tenant compte de la variété des régimes d'historicité. J'appuierai alors notamment mon analyse sur le traitement du discours des acteurs (institutions, associations/organisations, publics concernés).

Mon objectif étant d'analyser la manière dont les protagonistes s'influencent les uns les autres, je propose d'analyser et de comparer les processus revendicatifs en cours, qu'ils concernent la reconnaissance institutionnelle du territoire, de la langue, des modes de production agricoles ou encore la question du logement et de l'emploi. Il s'agit de multiplier les terrains à partir de lieux et d'objets concernés par un même processus, celui de l'aspiration à la reconnaissance du monde basque. À partir d'une démarche multipolaire qui s'attache à la comparaison des pratiques, j'entends questionner un même enjeu anthropologique, celui de l'articulation entre citoyenneté et singularité, entre sphère publique et subjectivités.

Il me faudra voir quels sont, pour chacun des terrains examinés, les interlocuteurs privilégiés des acteurs militants et leurs relais aux différents échelons (locaux, régionaux, nationaux, européens et globaux). Finalement, j'envisagerai les stratégies et les modes d'insertion des acteurs qui, de près ou de loin, participent aux processus de citoyenneté en Pays basque ou, au contraire, les rejettent. En effet, l'objet premier des investigations de l'anthropologie est à chercher dans l'hétérogénéité des rapports à une question, en l'occurrence, dans le cas des marges basques, dans l'hétérogénéité des rapports à l'His-toire dont je ferai l'hypothèse qu'elle influence grandement le rapport au processus de reconnaissance du monde basque (Lefort, 1978 ; Hartog, Revel, 2001).

Ma recherche reposera donc sur l'utilisation de méthodes qualitatives (ethnographies, entretiens) et quantitatives par l'utilisation d'enquêtes **déjà réalisées**. Par ailleurs, l'analyse de sources écrites portera sur l'étude de documents produits par les associations et institutions étudiées ; sur le dépouillement de la presse généraliste et spécialisée ; sur l'examen d'une large bibliographie en cours de constitution concernant chacun des terrains envisagés ainsi que celle théorique qui les rassemble.

8 *Les Maisons basques* ou *Euskal Etxe* sont des associations présentes hors du Pays basque, particulièrement en Amérique du sud. Celles-ci sont officiellement répertoriées par le gouvernement de la Communauté Autonome d'Euskadi, principal financeur de ces centres culturels.

5. BIBLIOGRAPHIE

- Abélès, Marc (2014) : *Penser au-delà de l'État*, Anthropolis, Belin-Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- Abélès, Marc (2008) : *Anthropologie de la globalisation*, Payot&Rivages, Paris.
- Amselle, Jean-Louis (2008) : *L'Occident décroché : enquête sur les postcolonialismes*, Stock, Paris.
- Anderson, Benedict (1983) : *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso, London.
- Balibar, Étienne (2001) : « Une citoyenneté sans communauté ? », in. É. Balibar, *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple*, La Découverte, Paris, 93-126.
- Bariteau, Claude (2000) : « La citoyenneté québécoise en devenir : des pratiques vers un projet », in. Y. Boisvert, J. Hamel et M. Molgat, *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*, Liber, Montréal, 135-141.
- Barthes, Roland (1957) : *Mythologies*, Seuil, Paris.
- Bazin, Laurent, Gibb, Robert, Neveu, Catherine et Selim, Monique (2006) : « The Broken Myth. Popular Unrest and the "Republican Model of Integration" in France », *Anthropology Today*, 22, 16-17.
- Bellier, Irène (2013) : *Peuples autochtones dans le monde : les enjeux de la reconnaissance*, L'Harmattan, Paris.
- Bénéï, Véronique (2005) : *Manufacturing Citizenship. Education and Nationalism in Europe, South Asia and China*, Routledge, London.
- Campeau, André (2008) : « Pratiques citoyennes de pères québécois : contribution aux recherches entreprises par Éric Schwimmer », *Anthropologica*, 50, 1 : 57-74.
- Das Veena et Poole Deborah (2004), *Anthropology in the Margins of the State*, James Currey et School of American Research Press, Advanced Seminar Series, Santa Fe.
- Déloye Yves (2000) : « Explorer le concept de citoyenneté européenne. Une approche sociohistorique », *Yearbook of European Studies*, 14, 197-219.
- Elbaz, Mickaël (2001) : « Mondialité, politiques de l'identité et citoyenneté », *Multitudes*, 3, 99-110.
- Elbaz, Mickaël et Helly, Denise (2000) : *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, L'Harmattan-Presses Universitaires de Laval, Paris-Sainte-Foy.
- Fassin, Didier (2006) : « Riots in France and Silent Anthropologists », *Anthropology Today*, 22, 1-3.
- Ferguson, James et Gupta, Akhil (2002) : « Spatializing States : Towards an Ethnography of Neoliberal Governmentality », *American Ethnologist*, 4, 981-1002.

- Gagné, Natacha et Neveu, Catherine (2009) : « Présentation : L'anthropologie et la "fabrique" des citoyennetés », *Anthropologie et Sociétés*, 33, 2, 7-24.
- Gossiaux, Jean-François (2002) : Pouvoirs ethniques dans les Balkans, PUF, Ethnologies, Paris.
- Geertz, Clifford (2004) : « What Is a State If It Is Not a Sovereign? », *Current Anthropology*, 45, 577-593.
- Hartog, François et Revel, Jacques (2001) : *Les usages politiques du passé*, EHESS, Enquête, Paris.
- Helly, Denise (1997) : « Les transformations de l'idée de nation », in. G. Bouchard et Y. Lamonde, *La nation dans tous ses états*, L'Harmattan, Montréal, 311-335.
- Helly, Denise et Van Schendel, Nicolas (2000) : « Modalités d'appartenance et citoyenneté au Québec », in. Y. Boisvert, J. Hamel et M. Molgat, *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*, Liber, Montréal, 143-156.
- (2001) : *Appartenir au Québec : citoyenneté, nation et société civile. Enquête à Montréal, 1995*, Québec, Éditions de l'IQRC.
- Herzfeld, Michael (1997) : *Cultural Intimacy. Social Poetics in the Nation-State*, Routledge, London.
- Kabeer, Naila (2005) : *Inclusive Citizenship, Meanings and Expressions*, Zed Books, London.
- Leca, Jean (1991) : « Individualisme et citoyenneté », in. P. Birnbaum et J. Leca, *Individualisme et citoyenneté*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques Paris, 159-209.
- Lefort, Claude (1978) : *Les formes de l'histoire. Essais d'anthropologie politique*, Gallimard, Folio, Essai, Paris.
- Lochak, Danièle (1988) : « Étranger et citoyen au regard du droit », in. Wihtol de Wenden, Catherine, *La citoyenneté*, Édilidg, Paris, 74-85.
- Long, Marceau (1988) : *Être Français aujourd'hui et demain. Rapport de la Commission de la nationalité au premier Ministre*, I, Les auditions publiques, 10/18, La Documentation Française, Paris.
- Neveu, Catherine (2013) : « «*E pur si muove!*», ou comment saisir empiriquement les processus de citoyenneté », *Politix*, 103, 3, 205-222.
- (2009) : « Comment faire l'anthropologie d'un objet "trop lourd" ? Approche anthropologique de la citoyenneté en France », *Anthropologie et Sociétés*, 33, 2, 25-42.
- (2004) : « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales*, 20, 3, 89-101.

- Pierre, Thomas (2010) : *Controverses institutionnelles en Pays Basque de France. Usages politiques et déconstructions des préjugés socioculturels*, Paris, L'Harmattan, « Anthropologie du Monde Occidental ».
- (2015) : « Against the Ethnicisation of Regional Territorial Minorities. Contribution from the Basque experience in France », *Globalization and "Minority" Cultures. The Role of "Minor" Cultural Groups in Shaping Our Global Future*, Main series: *Studies in International Minority and Group Rights*, Brill-Nijhoff, Leiden/Boston, 8, 224-236.
- (2015) : « La citoyenneté contre l'autochtonie : le cas basque en France », *L'autochtonie, figures et perspectives*, « Espaces, Frontières, Métissages », Presses Universitaires de Pau et des Pays de l'Adour, 221-234.
- (2014) : « Officialiser les langues régionales pour les enseigner ? L'exemple du cas basque en France », *Diversité Ville-École-Intégration. Langues des élèves, langue(s) de l'école*, 176, 120-125.
- (2013) : « La minorité basque en France : usages politiques et déconstruction d'un concept », *Gestion des minorités linguistiques dans l'Europe du XXI^e siècle*, Limoges, Lambert-Lucas, 257-266.
- (2013) : « L'officialisation de la langue basque en France : du droit à la différence au droit à l'égalité ? », *Langage et société*, 145, *Enjeux sociaux des mouvements de revitalisation linguistique*, 103-119.
- (2013) : « Officializing Basque in France : From the Right to Difference to the Right to Equality », <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2013-3-page-103.htm>.
- et Urteaga, Eguzki (2013) : « El republicanismo francés ante el nacionalismo vasco : representaciones, simbolos e imaginarios movilizados », *Zainak*, 35, 97-115, <http://www.euskomedia.org/PDFAnlt/zainak/35/35097115.pdf>.
- Rancière, Jacques (2000) : « Citoyenneté, culture et politique », in. M. Elbaz et D. Helly, *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, L'Harmattan, Presses Universitaires de Laval, Paris, Québec, 55-68.
- Rosaldo Renato (1994) : « Cultural Citizenship in San Jose, California », *Polar*, 17, 2, 57-64.
- (1997) : « Cultural Citizenship, Inequality, and Multiculturalism », in. William V. Flores et R. Benmayor, *Latino Cultural Citizenship: Claiming Identity, Space, an Rights*, Beacon P., Boston, 27-38.
- Smouts, Marie-Claude (2007) : « Introduction. Le postcolonial pour quoi faire ? », M.-Cl. Smouts, *La situation postcoloniale. Les Postcolonial Studies dans le débat français*, Presses de Sciences po, Paris, 25-66.

- Schwimmer, Eric (2001) : « Construire un monde pour la citoyenneté », in. M. Pagé, F. Ouellet et L. Cortesão, *L'éducation à la citoyenneté*, Éditions du CRP, Sherbrooke, 305-317.
- Vibert, Stéphane (2000) : « La communauté des modernes. Étude comparative d'une idée-valeur polysémique en Russie et en Occident », *Social Anthropology*, 8, 163-197.
- (2007a) : « La citoyenneté différenciée : l'État-Providence peut-il reconnaître l'égalité dans la différence ? », *Développement humain, handicap et changement social*, 16, 5-11.
- (2007b) : « Sociétés pluralistes ou pluralisme des sociétés ? De deux types irréductibles et potentiellement contradictoires de "pluralisme culturel" », in. S. Vibert, *Pluralisme et démocratie. Entre droit, culture et politique*, Montréal, Québec Amérique, 211-269.
- Smith, Gavin (1999) : *Confronting the present. Towards a politically engaged anthropology*, Oxford, Berg.